2025-26

pôle Aliénor enseignement supérieur

bordeaux poitiers tours

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE MUSICIEN (DNSPM)

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE (DE)

www.polealienor.eu

MUSIQUE ANCIENNE

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Coordination : Claire MICHON

PROFESSEURS

Chant : Romain Bockler, Anne Delafosse
Violon ancien : Marie Rouquié
Clavecin : Pascal Dubreuil, Sébastien Wonner
Traverso : Delphine Leroy, Aurélien Delage
Flûte à bec : Claire Michon
Cornet à bouquin : Judith Pacquier
Orgue : Olivier Houette,
Viole de gambe : Matthieu Lusson, Mathilde Vialle*
Violoncelle ancien : Hilary Metzger
Luth et théorbe : Pascale Boquet, Thibaut Roussel*
Rhétorique musicale : Pascal Dubreuil
Mode, solmisation, contrepoint : Marc Busnel, Romain Bockler
Basse continue, accord et tempéraments, accompagnement : Lujza Marková, Jean-Miguel Aristizabal, Pascal Dubreuil,

** Professeurs invités 2024-2025*

SESSIONS ET PROJETS SPÉCIFIQUES

Ces sessions, menées par les enseignants du pôle Aliénor et/ou par des intervenants extérieurs peuvent aboutir à des productions de spectacles. Certaines sessions sont organisées en partenariat avec des ensembles spécialisés, avec les autres domaines d'études, ou avec d'autres établissements supérieurs français ou européens.

PARC INSTRUMENTAL

4 clavecins (Titus Crijnen d'après Couchet et Giusti, Patrick Chevalier d'après Hemsch, Fonvielle), consort de 11 flûtes à bec (Francesco Li Virghi d'après Rafi), 2 traversos, 2 violons, 1 alto, 1 violoncello da spalla, 1 orgue (Quentin Blumenroeder, d'après un orgue italien XVIIe), 1 pianoforte (Benjamin Renou)

Grâce au partenariat avec le conservatoire et l'université, accès à 2 orgues positifs, 3 clavecins, un consort de 20 flûtes à bec (d'après Praetorius et Rafi), ainsi qu'aux orgues de la ville de Poitiers (Notre-Dame la Grande, Cathédrale St Pierre, etc.)

CONTENUS DE FORMATION

La formation prépare les étudiants à des métiers variés

- Musicien d'orchestre, d'ensemble instrumental ou vocal
- Musique de chambre, spectacle vivant
- Spectacle vivant, projets artistiques transversaux (musique, danse, théâtre, etc)
- Musicien enseignant, professeur en conservatoire et école de musique (formation au DE)

Un accent particulier est mis sur l'autonomie et la préparation à la recherche (traités, recherche de répertoire, contexte historique, organologie, édition, etc.), afin d'aider les étudiants à se construire une démarche personnelle qui prenne en compte l'évolution actuelle des musiques anciennes.

RÉPERTOIRES PRINCIPAUX, PRATIQUES D'ENSEMBLE & COURS COMPLÉMENTAIRES

Formation à l'interprétation des répertoires du Moyen-Âge jusqu'à la fin de l'époque baroque. Selon les instruments, le travail inclut des répertoires plus tardifs et contemporains.

Les cours complémentaires (rhétorique musicale, modes solmisation et contrepoint, basse continue, accord et tempérament, culture musique ancienne, etc.) aident l'étudiant à se forger une culture des répertoires, et à mettre celle-ci en lien direct avec l'interprétation et la pratique artistique.

Early Music Lab : ce séminaire mensuel rassemble tous les étudiants autour de plusieurs enseignants pour travailler le lien entre culture, recherche, et pratique.

OUTILS D'INSERTION PROFESSIONNELS

Les cours apportent aux étudiants des outils méthodologiques en vue de leur professionnalisation : conception et présentation de programme et de projets, aspects juridiques, rencontres avec des professionnels, concevoir les outils de communication pour proposer son projet artistique aux diffuseurs identifiés, etc.
Les stages d'immersion professionnelle donnent aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier et favorisent ainsi leur insertion.

Partenaires : Centre de musique baroque de Versailles, Ensembles *Vox Cantoris*, *Consonances* , luthiers, etc.

GRILLE DE COURS

ECTS : crédits européens délivrés par semestre et par enseignement

	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
UE 1 - Pratiques artistiques	13	13	13	13	15	15
Répertoires principaux & masterclasses	10	10	10	10	12	12
Musique de chambre	3	3	3	3	3	3
UE 2 - Culture artistique	4	4	4	4	4	3
Culture des arts	3	3	3	3	3	3
Initiation à la recherche	1	1	1	1	1	
UE 3 - Compétences spécifiques *au dpt d'étude*	5	5	5	5	5	5
Compétences pratiques et théoriques	2	2	2	2	2	2
Grand ensemble selon les départements d'études	2	2	2	2	2	2
Projet spécifique au département d'études	1	1	1	1	1	1
UE 4 - Pratiques artistiques complémentaires	2	3	3	2	2	2
Corporalité du musicien	1	1	1	1	1	1
Pratiques artistiques plurielles	0,5	2				
Parcours orchestre, création, historique,...			1	1	1	1
Outils et compétences techniques	0,5		1			
UE 5 - Environnement territorial et professionnel	6	5	5	6	4	5
Compétences numériques	2	1				
Langues vivantes	2	2	2	2	2	2
Transmission / médiation / pédagogie	2	1,5	1	1		
Outils d'insertion professionnelle			1	2	1	2
Engagement étudiant		0,5	1	1	1	1
TOTAL	30	30	30	30	30	30

Enseignements dispensés en partie par des enseignants des universités partenaires

DIPLÔMES PRÉPARÉS

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE MUSICIEN

Le DNSPM est un diplôme de 1er cycle d'enseignement supérieur, validant des études spécialisées de musicien interprète.

Ce diplôme ouvre la possibilité d'une professionnalisation et/ou d'une poursuite d'études (Master d'interprète ou de musicologie), en France ou à l'étranger.

DNSPM, durée de référence des études : 6 semestres

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE – DE

Le diplôme d'État (DE) de professeur de musique est un diplôme professionnel qui permet d'enseigner dans les établissements publics, associatifs et privés.

Les étudiants poursuivant le cursus DNSPM ont la possibilité de suivre conjointement une formation diplômante au DE à partir de la 3e année, en fonction de leur profil à l'entrée dans la formation.

DNSPM + DE, durée de référence des études : 8 semestres

DE seul, durée de référence des études : 6 semestres

PARCOURS D'ÉTUDES PERSONNALISÉS

Les procédures de validation à l'entrée en formation permettent de tenir compte au mieux du passé artistique et académique de chaque étudiant. Celui-ci peut donc bénéficier d'un enseignement adapté à ses compétences et connaissances.

Le projet de parcours de l'étudiant est défini durant la première année d'études. Il prend en compte les souhaits de l'étudiant, la validation des acquis antérieurs, les résultats au concours d'entrée, et le parcours global envisagé par l'étudiant : mobilité internationale, articulation avec la formation au diplôme d'État, poursuite d'études en Master (France ou étranger), professionnalisation directe…

Il peut amener l'étudiant à obtenir les différents diplômes visés en une durée variable.

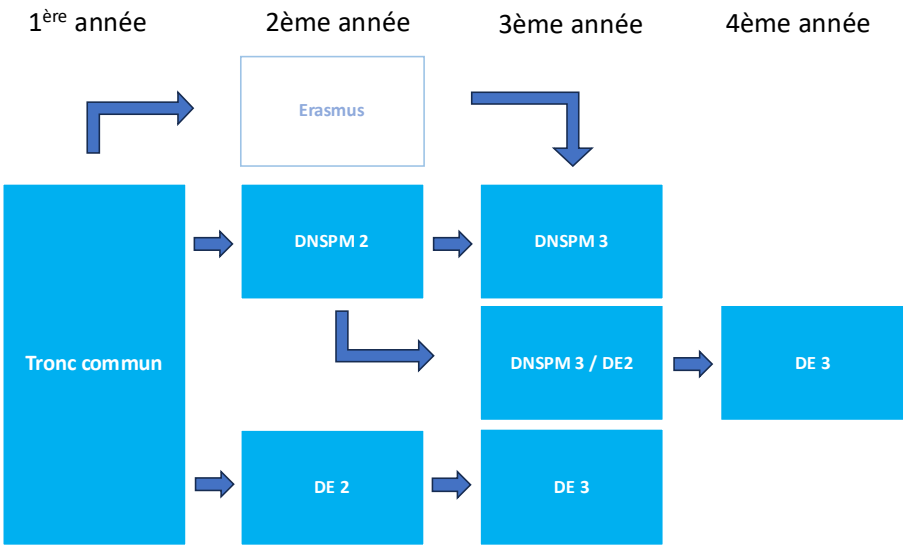

DIMENSION INTERNATIONALE

Titulaire de la Charte Erasmus depuis 2010, et membre de l'association européenne des conservatoires (AEC) le pôle Aliénor vous offre la possibilité d'effectuer un ou deux semestres au sein d'un établissement partenaire dans le cadre du programme Erasmus +.

Effectuer une partie de votre cursus à l'étranger, c'est mettre de nombreux atouts de votre côté :

- Découvrir de nouvelles cultures, d'autres manières d'envisager la musique, son enseignement, ses métiers ;
- Perfectionner votre niveau de langue étrangère ;
- Valoriser votre curriculum vitæ pour votre insertion professionnelle ;
- Faire des rencontres, constituer un réseau professionnel.

Tout étudiant inscrit dans la formation DNSPM peut solliciter une période d'étude à l'étranger. Grâce au système de transfert de crédits ECTS *(european credit transfer system),* les études accomplies à l'étranger sont validées dans le cursus académique de l'établissement de rattachement.